

Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 13 septembre 2018

Présents : Claude Vignon, Philippe Desfeux, Andrée Séquier, Lionel Dusserre, Virginie Dal Pra, Jean-Yves Wiss, Gilles Breton, Jean Vignon, Laurent Benoit, Giovanni Caddedu, Jean-Christophe Dye

Délibérations du conseil

→ Décision modificative N°2 du budget communal 2018.

- Inscription du montant attribué au sinistre du carrelage de l'Hôtel.
- Modification du montant attribué au marché de travaux de réfection de toitures de bâtiments communaux.
- Changement d'imputation du marché de fourniture du terrain multisports.
- Rajout au budget de la subvention du comité des sports de neige

Voté à l'unanimité.

→ Le maire rappelle que la tranche 2 du marché de travaux pour la réfection de l'atelier des services techniques est prévue pour fin d'année 2018. Afin de garantir le parfait achèvement de cette réfection, le maire expose au conseil qu'il est nécessaire de réaliser une tranche 3 comprenant la création d'une fosse mécanique, la réfection du dallage et la réalisation de l'enrobé sur le parking. Il convient d'effectuer une demande de subvention auprès du conseil départemental.

Voté à l'unanimité.

→ Le maire exprime le souhait de réaliser la rénovation des façades de l'église en 2019. Afin de pouvoir monter ce projet, il est nécessaire de rechercher des subventions. Le maire demande au conseil son approbation sur le principe de rechercher des financements.

Voté à l'unanimité.

→ Location du cabinet paramédical à l'espace santé à Mme Léa Gautier, Ostéopathe, à partir du 1^{er} septembre 2018.

Voté à l'unanimité.

→ Attribution d'une subvention de 200€ au comité des sports de neige.

Voté à l'unanimité.

Décisions du conseil

→ Le Parc Naturel Régional du Vercors a sollicité la mairie afin d'équiper la commune de panneaux signalisant des points auto-stop. Lors du précédent conseil, l'équipe municipale a proposé l'installation d'un seul panneau en dessous de celui du covoiturage situé sur la place de l'ours. Or, le parc a proposé

depuis, de multiple implantation d'autres panneaux. Le conseil s'oppose à l'unanimité à la pose d'autres panneaux auto-stop.

Questions diverses

→ Le maire explique au conseil qu'une première réunion pour l'organisation de la fête du bleu a eu lieu. Une réunion publique aura lieu mi-novembre afin d'informer les habitants. Le premier comité de pilotage de la fête aura lieu début octobre.

→ Le maire rapporte au conseil que deux projets lui ont été présentés pour le terrain Maréchal. Le premier porté par un lotisseur Grenoblois, le second porté par un couple de jeunes personnes souhaitant construire une maison comprenant leur habitation ainsi qu'un gîte avec une activité de maraichage sur le reste du terrain.

→ Suite au rapport favorable du bureau de contrôle, le terrain multisports est officiellement ouvert. Concernant le filet, celui-ci sera mis à disposition sur demande auprès de la mairie. Deux membres du conseil iront installer le filet afin de réaliser une fiche explicative de montage, fourni lors de l'emprunt du filet.

A la demande d'un membre du conseil, une inauguration du terrain multisport aura lieu le samedi 17 novembre à 11h.

→ Les aménagements complémentaires à l'aire de pique-nique sont terminés. Une petite poubelle dans les toilettes devra être installée, évitant ainsi le rejet d'objet hygiénique dans les toilettes sèches. Le conseil ne souhaitant pas installer des poubelles sur le site, il sera affiché des panneaux informant la présence de conteneurs à poubelles d'ordures ménagères + tri sélectif sur le parking de Nora.

→ Suite à la demande d'habitants souhaitant l'élagage d'arbres aux alentours de leur propriété à Nora, trois arbres se trouvant sur le terrain communal seront coupés. Ces travaux seront effectués au printemps.

→ Plusieurs habitants s'interrogent sur la faisabilité du raccordement à l'assainissement collectif du hameau de Toulouse. Une rencontre est à prévoir avec le maire.

→ Le panneau du tilleul doit être remplacé, il a été proposé qu'il soit du même type que les panneaux de numérotation postale, soit en émaillé rouge. Il a été décidé qu'il serait de taille identique à celui existant et comportera les mêmes informations.

→ Il a été signalé que le positionnement de la jardinière située à la sortie sud du village, au hameau des Menuisiers occasionne des difficultés de circulation. Son emplacement sera modifié l'année prochaine.

→ Le premier conseil d'école aura lieu le 15 octobre à 20h à l'école de St Martin.

Tour de table

Jean Vignon souhaite connaître l'avancement de la vente de la station-service. Le géomètre doit intervenir pour délimiter les limites de la parcelle. Un avenant au bail du camping sera par la suite réalisé.

Giovanni Cadeddu informe le conseil que le sentier situé vers les PEP a été endommagé par les fortes pluies. Ce chemin devra être réhabilité ou dévié pour assurer un accès sécurisé aux promeneurs.

Jean-Yves Wiss rapporte au conseil le bilan des manifestations estivales organisées par le comité des fêtes. Le pot de bienvenue fut d'une manière générale une réussite, les animations musicales, chevaux, ânes ont contribué à ce succès. Les tournois de boules ont eu moins des succès, peu de participants pour le premier et annulation du deuxième. Lors du vide grenier, dix exposants était présents avec de la fréquentation. Le comité des fêtes souhaite organiser une autre manifestation d'ici la fin de l'année et envisage de s'associer à d'autres associations lors d'évènements organisés sur la commune.

Il informe le conseil que la préparation du Centenaire en collaboration avec les communes de St Julien et Rencurel avance grâce à de régulières réunions. Concernant le bulletin municipal, le numéro d'automne n'ayant pas pu être réalisé, un numéro plus conséquent sortira en décembre.

Gilles Breton signale au conseil qu'il serait souhaitable de réaliser les travaux de création d'une piste forestière au niveau de la route des Vialarets comme prévu dans le plan d'aménagement forestier, pour desservir les parcelles à la vente. Une demande sera faite auprès de l'ONF afin de savoir s'il pourrait subventionner ce type de projet.

Lionel Dusserre indique au conseil qu'une réunion de débriefing du stage de tennis organisé cet été aura lieu le 20 septembre. De plus, il indique que les aménagements de la rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite devant les toilettes sèches à l'aire de pique-nique de Nora engendrent des difficultés pour y pénétrer. Une demande sera faite auprès du constructeur pour savoir s'il est possible d'inverser l'orientation d'ouverture de la porte des toilettes.

Virginie Dal Pra informe le conseil qu'une réunion aura lieu le 28 septembre sur le Plan mercredi, organisée par la sous-préfecture.

Andrée Séquier indique que cette année encore, à l'occasion de la semaine bleue aura lieu sur la commune le repas intergénérationnel, le mardi 9 octobre. Elle informe le conseil que les travaux de réfection du trottoir de la mairie auront lieu le 24 et 25 septembre. Cette opération engendrera la fermeture de la mairie durant ces deux jours.

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 04 octobre 2018 à 20h30

Secrétaire de séance : Lionel Dusserre